

CONFIANCE À L'ÉGARD DES INSTITUTIONS CANADIENNES

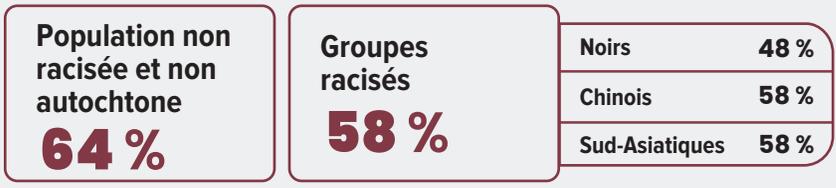
La confiance à l'égard des services de police, le système scolaire, et le système judiciaire au Canada est plus élevée que la confiance à l'égard des autres institutions

Proportion de Canadiennes et Canadiens qui ont déclaré avoir une bonne ou une grande confiance à l'égard de ces institutions

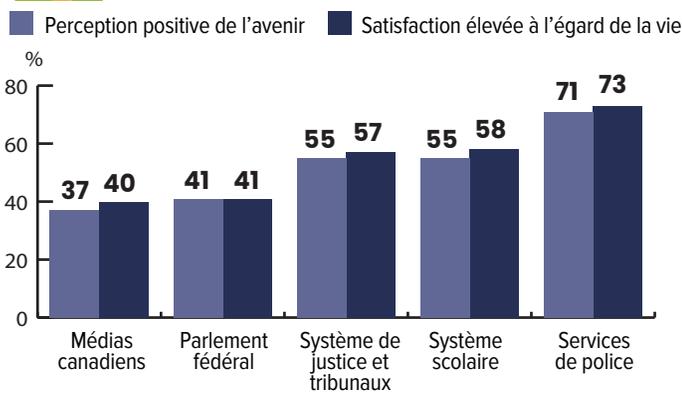


Cependant, les personnes racisées sont moins susceptibles d'avoir des niveaux de confiance élevés à l'égard des services de police

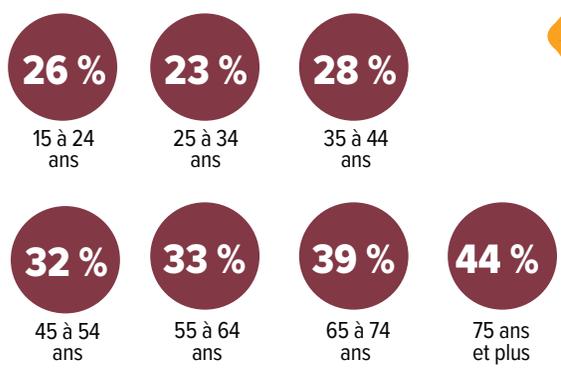
Proportion de Canadiennes et Canadiens qui ont déclaré avoir une bonne ou une grande confiance à l'égard des services de police



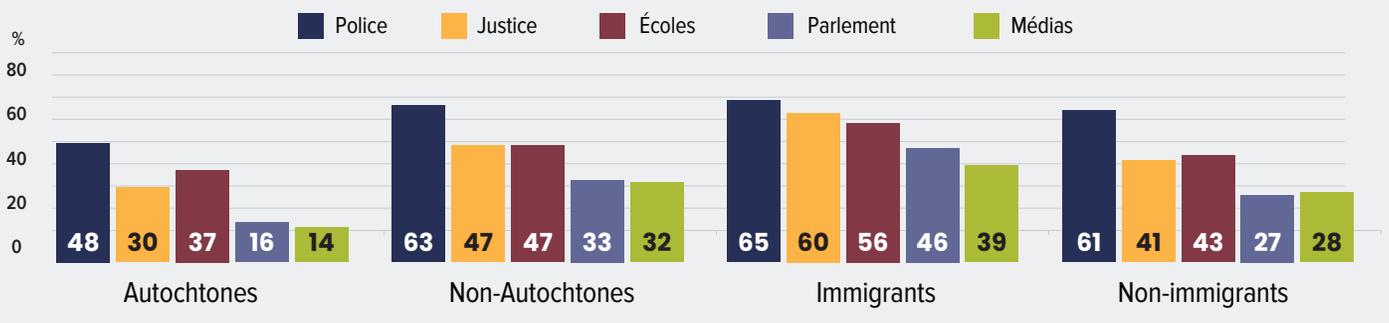
Les personnes qui ont déclaré éprouver un degré élevé de satisfaction à l'égard de la vie ou avoir une perception positive de l'avenir ont tendance à avoir des niveaux de confiance plus élevés à l'égard des institutions



La confiance à l'égard des médias canadiens est relativement faible parmi les jeunes



Les personnes autochtones¹ et les non-immigrants étaient moins susceptibles de déclarer avoir une bonne ou une grande confiance à l'égard des institutions



Note : Les données sont fondées sur les réponses des personnes âgées de 15 ans et plus dans les 10 provinces canadiennes.

1. Les données ne comprennent pas les personnes qui vivent dans les réserves et dans les territoires.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale canadienne (vague 7) – Qualité de vie et coût de la vie, octobre à décembre 2022.

ISBN : 978-0-660-68173-3 | Numéro au catalogue : 11-627-M © Sa Majesté le Roi du Chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023